

Christian Balliu

TRADUCTION FRANÇAISE ET SCOLASTIQUE À LA FIN DU MOYEN ÂGE : UN MARIAGE DE RAISON

Les études sur la traduction au Moyen Age français sont peu abondantes. Elles se cantonnent généralement à une période bien circonscrite et se bornent à mettre en exergue le passage de témoin entre le latin, langue des lettrés, et le français, langue vernaculaire, patrimoine du peuple, mais aussi, pour reprendre une tournure de Nicole Oresme, des "genz de grant engin et de bonne prudence".

Les ouvrages et articles y consacrés renvoient à une vision centripète du fait traductif, envisagé comme une activité autonome, cristallisée autour de la personne du traducteur, voire de son commanditaire, à savoir le pouvoir royal. Le contexte sociologique, capital car le traducteur participe indéniablement de son époque, passe le plus souvent à la trappe, comme si ce dernier œuvrait dans l'ombre feutrée de son alcôve. Encerclé de fenêtres aveugles, le labeur du traducteur se résumerait à un colloque singulier avec son original, à la requête expresse du roi.

A la vérité, on ne sait quasi rien sur les conditions matérielles qui président à la rédaction d'une œuvre médiévale. Comme nous ne disposons que de quelques manuscrits autographes comme celui de Charles d'Orléans, nous pouvons raisonnablement supputer que l'écrivain, auteur ou translateur, dictait ses textes à des scribes, qui dans la suite les recopiaient et les diffusaient. Ou, s'il l'écrivait de sa propre main, le manuscrit transitait ensuite par les *scriptoria* où il se métamorphosait sous la plume monacale.

Ces scribes, toujours des moines, sont le bras lettré de Dieu ; nombre d'enluminures représentent le couple indéfectible du scribe, voûté sur son écritoire, et du prophète ou du saint qui lui dicte la juste oraison. Le scribe était donc un artisan, et non un créateur, dévoué *ad animum* à la mission qui lui avait été confiée. Son dévouement, qui le disputait à son érudition, inclina les grands seigneurs à s'adjoindre ses services, devenus pour la cause beaucoup plus profanes. La copie de manuscrits et la diffusion des œuvres deviennent une véritable industrie, indissociable de

l'activité enseignante des universités au sein des villes. Il était en conséquence inévitable que plusieurs copistes s'attellent à la confection d'un même manuscrit, multipliant de la sorte les risques de coquilles et écarts en tout genre par rapport à un original traité dans sa mouvance. L'humilité du scribe est battue en brèche par la pluralité des interventions, sans oublier la valeur marchande des ouvrages en commande. Pour reprendre l'expression de Jacques Le Goff, jusqu'au XII^e siècle "les livres ne sont pas considérés autrement que les vaisselles précieuses", ce qui est le legs de la renaissance carolingienne. Le labeur du moine, quant à lui, ne concerne que peu le contenu des ouvrages, pour s'attacher à la forme, aux enluminures et à la calligraphie. C'est un travail de piété et de pénitence, dont le zèle lui assurera le ciel. Ses bévues, qui ne feront qu'accentuer son séjour au purgatoire, sont l'œuvre de Titivillus, son démon tutélaire.

Le statut de la faute n'est donc pas philologique, le copiste n'étant qu'un instrument au service d'un commanditaire. Le péché sort l'erreur du cadre strictement linguistique pour marquer la norme au sceau divin.

A partir du XII^e siècle, l'étau monastique qui tenaillait le savoir va progressivement se desserrer sous l'influence conjuguée de la poussée citadine et de l'une de ses manifestations les plus patentes, l'Université. La ville de Paris jouera à cet égard un rôle déterminant. Si les cités, avant tout épiscopales, peuvent être recensées dès le X^e siècle, elles ne seront actives sur la scène politique qu'à partir du XII^e siècle. L'intellectuel du bas Moyen Age est indissociable de l'idée citadine.

Les villes sont des carrefours incontournables d'échange de marchandises, d'hommes, mais aussi d'idées. Si l'Occident exporte exclusivement des matières premières, il importe d'Orient denrées rares, objets précieux, trésors culturels et spirituels. Par voie de conséquence, la cité devient le paradis des traducteurs qui transmettront l'apport gréco-arabe à cet Occident chrétien qui, au grand dam d'Abélard, le chanoine de Notre-Dame de Paris, a perdu l'usage de la langue grecque.

C'est ainsi que des villes comme Tolède verront fleurir de véritables écoles de traduction, au sens où non seulement on pratique cet art, mais surtout on le transmet. Ces traducteurs, qu'il s'agisse de Gérard de Crémone, de Daniel de Morley ou d'Adélarde de Bath sont des pèlerins de la traduction. Leur itinéraire est tant intellectuel que spirituel et géographique.

Intellectuel d'abord. Comme l'a souligné Giovanni Santini dans son étude consacrée à la création de l'Université de Modène : "La naissance de l'intellectuel comme type sociologique nouveau présuppose la division du travail urbain, tout comme l'origine des institutions universitaires présuppose un espace culturel commun, où ces nouvelles cathédrales du savoir peuvent surgir, prospérer et se confronter librement". Le traducteur est un universitaire multilingue qui se déplace pour s'imprégner de la culture qu'il désire apprivoiser. Il travaille en équipe, comme c'est le cas de Pierre le Vénérable parti en Espagne pour inspecter les monastères clunisiens en formation à partir de la *Reconquista*.

Spirituel ensuite. Ces traducteurs sont avant tout les fidèles serviteurs de l'Eglise, avec laquelle l'héritage scientifique et culturel de la culture gréco-arabe devra composer. Je crois que cet élément est fondamental et nous y reviendrons plus avant. Nourris à l'ombre des couvents, ils seront comptables du choix des originaux comme de leurs options traduisantes. Voyons à ce propos ce que dit Daniel de Morley à l'évêque de Norwich :

[...] Aussi comme de nos jours c'est à Tolède que l'enseignement des Arabes, qui consiste presque entièrement dans les arts du quadrivium [les sciences], est dispensé aux foules, je me hâtai de m'y rendre pour y écouter les leçons des plus savants philosophes au monde. Des amis m'ayant rappelé et ayant été invité à rentrer d'Espagne, je suis venu en Angleterre avec une précieuse quantité de livres...

Dépouillons donc conformément au commandement du Seigneur et avec son aide les philosophes païens de leur sagesse et de leur éloquence, dépouillons ces infidèles de façon à nous enrichir de leurs dépouilles dans la fidélité.

Géographique enfin. Comme à Bagdad déjà au IX^e siècle, les traducteurs seront des traqueurs de manuscrits originaux qu'ils ramèneront ensuite à leurs bases de travail, c'est-à-dire les villes à partir des XII^e et XIII^e siècles. La révolution urbaine introduit un nouvel espace géographique de pensée et d'enseignement incarné par l'Université.

En latin médiéval, *Universitas* signifie "communauté". La communauté universitaire est régie par des règles propres visant à échapper au pouvoir de l'autorité ecclésiastique : elle est indissociable du phénomène de "corporation". L'universalisme intellectuel qui la caractérise confèrera à l'institution un rôle politique qu'elle assurera par son insertion dans l'éventail des fonctions sociales. La liberté de pensée, dont le seuil ultime sera l'hérésie, devient son *credo*. Son indépendance s'inscrivant aussi dans une réaction contre le pouvoir laï que, elle dut sa liberté aux statuts octroyés par le Saint-Siège. Les légats pontificaux jouèrent un rôle de censure déterminant aux premiers temps des universités, afin de contrôler la formation des clercs selon les principes de la foi chrétienne. Il faut se rappeler que les intellectuels universitaires sont des clercs que l'évêque entend garder sous sa férule. Au XII^e siècle, l'évêque délègue ses pouvoirs au *scolasticus* (écolâtre), qui s'appellera bientôt chancelier.

A Paris, le chancelier perd la *licentia docendi* en 1213, laquelle passe aux mains de l'Université. C'est dans ce contexte que voit le jour en 1215 la *Universitas magistrorum et scholarium parisiensium*, la future Sorbonne. En 1231, elle sera soustraite à l'autorité laï que par le privilège octroyé par saint Louis et Blanche de

Castille.

Dès le XIII^e siècle, la formation est confiée à des professionnels ; autrement dit, les maîtres vivent de la rétribution que leur versent les auditeurs ainsi que du revenu de leurs bénéfices ecclésiastiques, étant simultanément les serviteurs de l'Eglise et de l'Etat. C'est au fond un prolongement de l'alliance traditionnelle de la *Pax romana* et de la *Pax christiana*, malgré les offensives répétées des Ordres mendiants pour imposer la gratuité de l'enseignement.

L'indépendance de l'Université s'avère donc captieuse ; elle ne se maintient qu'au prix de compromissions qui, paradoxalement, ne conduiront pas à la sclérose mais à un épanouissement intellectuel sans précédent au Moyen Age, matérialisé dans la doctrine scolastique.

Le Petit Robert définit la scolastique comme suit : "philosophie et théologie enseignées au Moyen Age par l'Université ; enseignement et méthode qui s'y rapportent". Cette définition contient en germe la conjonction de la raison et de la foi, ce qui la *ultima ratio* de la doctrine. Pour reprendre le mot du père Chenu, "penser est un métier dont les lois sont minutieusement fixées". La pensée universitaire, scolastique, sera alimentée par la consultation des grands ouvrages théoriques et scientifiques de l'Antiquité et dont le support matériel sera le livre, débarrassé désormais de sa gangue exclusivement artistique pour devenir une valeur essentiellement culturelle. Le passage d'un savoir individuel à une culture collective imposera dès le XIII^e siècle l'usage de la cursive aux côtés de l'ancienne minuscule carolingienne.

La célérité est donc le maître-mot ; les miniatures se font en série ou sont tout simplement abandonnées, afin que les acheteurs peu fortunés puissent également acquérir les ouvrages. De "vaiselles précieuses" les livres deviennent ustensiles communs. Ils sont un produit, au sens industriel et commercial du terme, ce qui a

pour conséquence que le métier de copiste gagne les murs de l'Université et s'étend aux étudiants pauvres, soucieux de gagner quelque argent. Ces artisans viennent gonfler la population universitaire.

L'étude des ouvrages anciens a donc sa méthode : la scolastique. Le livre est une matière brute, modelable et modulable en fonction des canons intellectuels de l'époque considérée. Ces livres forment le trait d'union entre le Christianisme et la pensée antique enrichie par le limon arabe. Au premier plan, on trouve évidemment la Bible, les Pères de l'Eglise, Platon et Aristote. Ils forment l'appareil de la nouvelle connaissance, du nouveau savoir, qui s'arc-boutera sur le ciment antique. Une fois encore, le choix des originaux sera orienté par le contexte sociopolitique du moment.

Les traducteurs se placent bien entendu au premier rang, pour ne pas dire en amont, de ce processus. Les *auctoritates* - dont l'étymologie donne pourtant le sens de "modèle à suivre" -, mises "en entendable romant" (*Prohesme des Facta et dicta memorabilia* de Simon de Hesdin, vers 1375), passent par le crible du traducteur qui épure, corrige ou ajoute à des fins explicatives.

Veritas, filia temporis, dit Bernard de Chartres, commentateur des six premiers livres de l'*Enéide* et "scoliate" avant l'heure, puisqu'il tente déjà de concilier idéalisme platonicien et rationalisme aristotélicien en inventant une dialectique inédite de la grammaire. Disciple et élève d'Abélard, l'illustre auteur de gloses d'Aristote, de Porphyre et de Boèce, Jean de Salisbury écrivit le *Polycraticus* ou *Livre des Gouvernants* (1159), véritable somme du savoir scolastique.

Le décor est planté. La scolastique est commentaire et appareil critique de textes, auxquels l'activité traduisante ne saurait se soustraire, tant il est vrai qu'à la confrontation des idées vient s'adjoindre l'obstacle linguistique. En outre, les textes choisis devront, dans leur version française, concilier raison, l'exigence universitaire par excellence, et foi, laquelle se confond avec la raison d'Etat et la *pietas*

TRADUCTION FRANÇAISE ET SCOLASTIQUE À LA FIN DU MOYEN ÂGE

universitatis. Tout comme le commentateur s'immisce dans le texte, le traducteur s'impliquera dans la traduction. A cet égard, un lien indissoluble unit le langage au réel et s'exprime dans le nominalisme, autre héritage d'Abélard et manifestation de la querelle des Universaux.

Selon la formule de saint Anselme, la *fides quaerens intellectum*, la *raison en quête de la foi*, est l'assise de la scolastique, où l'intelligence s'emploie à éclairer et étayer la foi. L'imitation servile cède le pas à une grammaire de la logique consacrée aux épousailles de la science et de la théologie. Comment les traducteurs, membres à part entière de la corporation universitaire, auraient-ils pu, voire voulu, y échapper ? La traduction est plus que jamais création, le traducteur est plus que jamais actif.

Dès le XIII^e siècle, la traduction connaîtra deux versants. D'abord, le versant philologique, incarné dans la *lectio*, qui déduira le *sensus* à partir de la *littera*, et culminera dans la *sententia*, révélatrice du contenu scientifique et rationnel. Ensuite, le versant dialectique, la *quaestio*, qui trouve son écho dans la *determinatio*, solution proposée *in fine*.

L'immixtion sensible du traducteur français du bas Moyen Age a parfois été imputée à un manque de respect par rapport à l'original, et dont l'argumentation est à rechercher dans la classique *excusatio* des prohesmes.

Ainsi la préface de Raoul de Presles à sa version française du *De Civitate Dei* de saint Augustin (1371-1375), réalisée à la demande de Charles V le Sage :

Et si je ne ensuis en ceste translacion les propres motz du texte et que je y voyse aucunes foys par une maniere de circonlocution ou aultrement, il me sera pardonné pour ce que vous m'avez commandé, pour la matiere esclarcir, que je ensuyve la vraye, simple et clere sentence et le vray entendement sans ensuyvir proprement les motz du texte...

Cependant, l'*excusatio* de Nicole Oresme, théologien et savant, qui précède sa traduction des *Livres de Ethiques et Politiques* d'Aristote (vers 1370), est un exemple de fidélité et de rigueur :

[...] Par quoy je doy estre excusé en partie se je ne parle en ceste matiere si proprement, si clerement et si ordeneement comme il fust mestier ; car, avec ce, je ne ose pas esloingnier mon parler du texte de Aristote, qui est en pluseurs lieux obscur, afin que je ne passe hors son intencion et que je ne faille. Mais se Dieux plaist, par mon labour pourra estre mieulx entendue ceste noble science et ou temps avenir estre bailliee par autres en françois plus clerement et complectement...

On y décèle néanmoins l'influence sous-jacente, mais non avouée, de la scolastique. Dans son *prohesme*, l'évêque de Lisieux et précepteur du futur souverain ne commence-t-il pas par consacrer l'union de la science aristotélicienne et des préoccupations de l'Eglise ?

[...] duquel [Aristote] la doctrine, pour la valeur et l'excellence de elle, a esté multipliee et en grant reputacion vers les sages presque par tout le monde. Et a esté translatee en pluseurs langages et exposee a tresgrant diligence de pluseurs docteurs catholiques et autres...

Le Livre de Ethiques, c'est livre de bonnes meurs, livre de vertus ouquel il enseigne, selon raison naturel, bien faire et estre beneuré en ce monde. Et politiques, c'est art et science de gouverner royaumes et citéz et toutes communautéz. Et ne treuve l'en pas de ceste science livres plus raisonnablement, artificialment et complectement composéz que sont les livres Aristote...

Néanmoins, Charles V, inaugurateur des grandes collections royales et fondateur de la "librairie" du Louvre en 1367, ne possédait que peu d'ouvrages de théologie scolastique, leur préférant les livres de morale, de droit, de sciences ou d'histoire. Mais, d'après Christine de Pisan (*Le livre des faicts et bonnes moeurs du roi Charles*, 1405), il lisait la traduction française du *Timée* de Platon, œuvre très commentée à l'école de Chartres en raison de son caractère finaliste. En vertu de cette conception, les connaissances astronomiques, physiques et médicales peuvent expliquer de manière plausible la formation de l'Univers, de l'âme et du corps.

Le lien à la scolastique me semble encore perceptible plus loin, toujours dans le *prohesme* de Oresme à sa traduction d'Aristote, où l'on retrouve un bel exemple de logique formelle :

Et comme il soit ainsi que latin est a present plus parfait et plus habondant langage que françois, par plus forte raison l'en ne pourroit translater proprement tout latin en françois. Si comme entre innumbrables exemples puet apparoir de ceste tres commune proposicion : homo est animal ; car homo signifie homme et femme et nul mot de françois ne signifie equipeillenment. Et animal signifie toute chose qui a ame sensitive et sent quant l'en la touche. Et il n'est nul mot en françois qui ce signifie precisement. Et pour ce, ceste proposicion est vraye : mulier est homo, et ceste est fausse : "femme est homme". Semblablement ceste proposicion est vraye : homo est animal, et ceste est fausse : "homme est beste". Et ainsi est il de pluseurs noms et verbes, et mesmement de aucuns sincathegoremes, si comme pluseurs preposicions et autres, qui tres souvent sont es livres dessus diz, que l'en ne puet bien translater en françois.

N'est-ce pas là un bel exemple du *Sic aut Non* mis à l'honneur par Abélard au début du XII^e siècle, ce conceptualiste déclaré mais parfois adepte du nominalisme ?

Constatant le désaccord entre les diverses autorités théologiques, Abélard, celui dont Jean de Meun, un autre traducteur, mit en français la correspondance avec Héloïse, réussit déjà à trouver un créneau important pour l'exercice de la raison. La logique scolastique obéira d'abord aux lois du langage, dans son souci d'identifier le rapport unissant le mot au concept. On est bien loin du verbalisme stérile dont elle fut souvent accusée plus tard. C'est précisément sur cette rigueur et cette cohérence du langage que viendra se poser le deuxième étage de la scolastique : la dialectique à base d'*Utrum...*

Il ne faut pas oublier à cet endroit que la scolastique et les questions quodlibétales qu'elle pose ont un fondement et une intentionnalité clairement didactiques, tout comme les œuvres religieuses, philosophiques ou scientifiques fondamentales auxquelles elle s'abreuve. C'est sans doute ainsi qu'il convient d'expliquer le décalage chronologique qui existe entre le paroxysme de la scolastique au XIII^e siècle et les traducteurs qui l'appliquent au XIV^e siècle. C'est au moment où les grands apôtres de la scolastique comme Thomas d'Aquin ou Guillaume d'Ockham auront disparu que les traducteurs royaux comme Pierre Bersuire, Nicole Oresme ou Raoul de Presles entreront en lice. Il faudra en effet attendre l'impulsion de monarques comme Jean II le Bon pour que la démocratisation de la culture et son parallèle, la traduction en français des grands livres de référence de l'Antiquité, trouvent leur écho dans la société française de l'époque.

Les traducteurs, fournisseurs linguistiques des *auctoritates*, travaillaient donc en amont de la scolastique et à la gloire de ses desseins. C'est leur position ambiguë dans la société qui a, à mon sens, souvent masqué leur propos délibéré : travaillant à la requête du roi, rétribués en partie par l'Université et faisant carrière dans l'appareil clérical et diplomatique, leur devoir de réserve "idéologique" ne pouvait que se manifester dans leurs productions littéraires.

Les réflexions qui précèdent ne constituent bien évidemment que quelques

pistes destinées à appréhender le travail du traducteur français du bas Moyen Age dans son juste contexte politique, social et culturel. Elles demandent à être étayées par une étude plus approfondie du phénomène traduisant au XIV^e siècle. Néanmoins, elles mettent le doigt sur un aspect trop souvent négligé lorsque l'on parle des grands traducteurs français de la fin du Moyen Age : leur rôle inséparable de l'activité universitaire et de la méthode qu'elle appliquait, à savoir la scolastique.

Quoi de plus normal que la scolastique, dont l'une des armes favorites est la séduction et dont la rigueur se manifeste en premier lieu dans l'utilisation du mot idoine, transparaisse dans l'action langagière des traducteurs du temps ! Car comme l'écrit Jean d'Antioche dans sa postface à la *Rettorique* de Cicéron (1282) :

[...] maintes fois avient qu'à bouche malade douce viande semble amere et qui a males lanternes sovent se trabuche en voie.

Source : *Actes du colloque sur l'histoire et les théories de la traduction*, Genève, ETI et ASTTI, 1997, p. 133-142.